

Des simplifications douanières et fiscales pour les entreprises

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3934 - Dimanche 31 juillet 2016 - Prix : 10 DA

Boghar (Médéa)

Sept morts et de nombreux blessés dans le renversement d'un autobus

Page 24

Le phénomène des accidents de la route continue

A quand la fin de l'hécatombe ?

Page 2

**Outre-mer
le vote a déjà
eu lieu**

Par Mohamed Habili

On ne peut être dès à présent sûr pour qui voteront les Américains à l'élection présidentielle de novembre prochain, est-ce pour la démocrate Hillary Clinton ou pour le républicain Donald Trump. On sait par contre et cela avec certitude à qui va la préférence des Syriens, des Russes, des Iraniens, et sinon pour tous autant qu'ils sont du moins pour une majorité d'entre eux : c'est à Trump. On pourrait sans grand risque d'erreur ajouter à ce camp les Houthis et les partisans de Abdallah Salah, ainsi que les pro-russes ukrainiens. En cherchant bien on trouverait sûrement à travers la planète beaucoup de monde qui s'ils avaient à voter le feraient eux aussi pour Trump, ou plus exactement contre Clinton, qui à leurs yeux est porteuse à peu près de tout ce qu'ils détestent dans la politique étrangère des Etats-Unis. On en trouverait aussi pas mal qui feraient le choix inverse. Au premier rang desquels les monarchies du Golfe bien sûr, qui depuis un certain temps déjà sont suspendues à la prochaine décision des Américains, qu'elles espèrent de toutes leurs forces en faveur de Clinton, dans laquelle elles voient une présidente conforme à l'idée qu'elles se font du principal décideur américain : c'est-à-dire quelqu'un sur qui elles pourront compter pour faire la guerre si celle-ci est dans leur intérêt - à elles essentiellement, aux Etats-Unis accessoirement.

Suite en page 3

Le taux non-emploi poursuit sa baisse

Malgré la crise, moins de chômage



Cette tendance à la baisse a été relevée par les enquêtes annuelles réalisées par l'Office national des statistiques. Dans le détail, les chiffres indiquent que le taux a baissé à 9,9% en avril 2016 contre 11,2% en septembre 2015, avec une population au chômage estimée à 1,198 million de personnes.

Pages 3

Bab el Oued

**Un incendie ravage
un immeuble de quatre étages**

Page 4

Prévu pour le 13 août à Béjaïa

**Le Holi Festival
of Colours est de retour**

Page 13

Commerce extérieur

Des simplifications douanières et fiscales pour les entreprises

■ Pour un meilleur accompagnement des entreprises vers la performance, deux administrations financières, notamment la Direction générale des douanes (DGD) et celle des Impôts (DGI), agissent sur le front de la simplification des procédures douanières et fiscales pour le développement et la promotion du commerce extérieur.

Par Louiza Ait Ramdane

L'entreprise algérienne est confrontée à des défis majeurs exigeant d'elle une mise à niveau, garante de sa pérennité et de son positionnement sur le marché international. Consciente des contraintes imposées par un tel environnement économique, l'Administration des Douanes et Impôts poursuivent leurs actions à même de contribuer au renforcement du partenariat avec l'entreprise et l'amélioration de la compétitivité à travers, notamment, l'instauration d'un ensemble de mesures de facilitation.



tion.

Avantages fiscaux et simplification des procédures des porteurs de projets sont les principales mesures introduites par les deux institutions. Toutes ces actions visent à accompagner la relance économique, encourager l'investissement et apporter un soutien aux entreprises.

En effet, ces deux administrations financières ont amorcé un dialogue avec les opérateurs économiques pour mieux comprendre leurs préoccupations et

attendes et ont envisagé les mesures adéquates, explique le communiqué de la DGD rendu public hier.

A ce propos, la DGD rappelle tout d'abord que la législation en vigueur prévoit des avantages fiscaux en matière de TVA, «ce qui représente l'un des mécanismes d'attractivité et d'encouragement au profit des opérateurs économiques activant dans des domaines multiples». Toutefois, ces opérateurs bénéficiant des avantages fiscaux sont

parfois confrontés à des problèmes liés notamment aux fluctuations des taux de change. Dans ce sens, «ils sont contraints à reprendre le circuit de délivrance des attestations de franchise de TVA, ce qui engendre bien évidemment beaucoup de désagréments». Pour pallier ces désagréments, les deux institutions ont apporté des allègements à la procédure de délivrance des attestations de franchise de la TVA, qui consiste en la présentation du promoteur au niveau des

services des douanes muni de l'original et de la copie de l'attestation. Les services des douanes procèdent, après contrôle d'usage, au renseignement des colonnes réservées à la valeur et au montant de la TVA, apposent le cachet sur la partie renseignée, gardent l'original de l'autorisation et restituent la copie au promoteur. Le champ d'application de cette nouvelle procédure s'étend aux biens et services entrant directement dans l'investissement réalisé dans le cadre de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), ainsi que les biens d'équipement utilisés par les porteurs de projets éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi dont la date d'éligibilité de projets, reprise dans les décisions d'octroi des avantages, est antérieure au 1^{er} janvier 2015. A travers cette nouvelle procédure, il s'agit pour la DGD et la DGI de s'engager dans des actions «visant à accompagner la relance économique, à encourager l'investissement et à apporter un soutien aux entreprises», souligne le même communiqué.

La DGD explique que cette nouvelle mesure, qui entre dans le cadre des activités des deux administrations à accomplir leurs rôles d'accompagnement des opérateurs économiques, «offre des gains en matière de temps et de coûts, notamment ceux en devises étrangères».

L. A. R.

Le phénomène des accidents de la route continue

A quand la fin de l'hécatombe ?

Avec un bilan de près de 2 000 personnes décédées et 21 290 autres blessées, enregistré par l'Algérie au cours du premier semestre de l'année 2016, selon le Centre national de prévention et de sécurité routières, les routes du pays restent toujours aussi meurtrières. Des chiffres effrayants et les bilans communiqués par les autorités sont de plus en plus lourds et rendent compte de l'ampleur de la situation. Suite également à un début de saison estivale tout autant alarmant en matière de victimes humaines et en dégâts matériels, le phénomène des accidents de la route n'en finit pas de marquer l'actualité avec ces milliers de morts signalés, presque au quotidien, ces derniers temps. A ce propos, dans la seule journée de vendredi dernier, pas moins de six personnes ont trouvé la mort et 48 autres ont été blessées dans 22 accidents de la circulation routière survenus, a indiqué hier un bilan de la Gendarmerie nationale. Ce chiffre est, certes, dérisoire par rapport au bilan général ayant été enregistré pour ce qui est de la gravité du phénomène, à travers tout le territoire national, néanmoins il nous rappelle, à l'occasion, des mesures d'ur-



gence encore à prendre afin de tenter d'estomper cette hécatombe, que ce soit de la part de la tutelle pour qui l'urgence est plus que jamais de mise à trouver une meilleure stratégie contournant réellement ce drame, que du côté de la population, vu que la majorité des dérapages meurtriers sur les autoroutes sont attribués principalement à l'excès de vitesse. Devant ce fait accompli, l'Algérie semble plus que jamais impuissante face à ce problème devenu presque une urgence nationale. Pour preuve, malgré toutes les campagnes de sensibilisation ainsi que les mesures prises par l'état çà et là pour éradiquer ce phénomène, le nombre de vic-

times liées à l'insécurité routière demeure des plus inquiétants, car en perpétuelle augmentation. Concernant, par ailleurs, la fréquence élevée de ce fléau en été, pour ce qui est de sa cause majeure, celle-ci revient, sans doute, au trafic routier dense lors de la saison estivale. Avec les vacanciers qui arrivent par centaines de l'étranger ou de l'intérieur du pays, les fortes canicules connues pour lors de cette saison, effectivement les accidents sur les routes ne peuvent que se produire en masse. Ce qui donne d'ailleurs aussi du fil à retordre aux services de la Protection civile qui, rappelle-t-on, sont toujours débordés pendant cette période. Afin de remé-

dier à ce souci majeur, le gouvernement a même annoncé récemment un partenariat proche avec une société espagnole spécialisée dans la gestion des flux et réseaux autoroutiers. Espérant, par conséquent, régler le problème de manière définitive, et ce, en réorganisant intégralement le plan national de la circulation. En attendant que cela se fasse, et avec plusieurs réformes qui, certes au nouveau de la législation ont été validées, à l'exemple du permis à points, il est à rappeler que celles-ci tardent pour le moment à venir et ce, compte tenu de leur impératif. C'est dire de manière claire l'échec des autorités concernant ce volet. Par ailleurs, il est à noter qu'au même moment des citoyens continuent de périr à l'échelle du pays. La preuve étant que suite au renversement d'un autobus en hier en début d'après-midi à la sortie de la ville de Boghar, au sud de Médéa, selon la Protection civile, sept personnes ont encore trouvé la mort et vingt-huit autres blessées, dont certaines se trouvent même dans un état critique.

Yacine Djadel

Tizi Ouzou Un nouveau recteur à la tête de l'Université Mouloud-Mammeri

UN NOUVEAU recteur vient d'être désigné à la tête de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) en remplacement du professeur Arezki Derridj, avons-nous appris de sources concordantes. Il s'agit du doyen de la faculté des sciences économiques de l'UMMTO, le professeur Ahmed Tessa qui sera installé au courant de cette semaine. Le P^r Derridj n'aura exercé que trois mois après avoir succédé au P^r Said Ouardane lui-même 8 mois après sa désignation. A noter que la désignation du nouveau recteur à la tête de l'UMMTO est intervenue quelques jours après le mouvement partiel des recteurs opéré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. S'agissant des motifs de ce nouveau changement à la tête de l'UMMTO, ils restent inconnus. **Hamid M.**

Le taux non-emploi poursuit sa baisse

Malgré la crise, moins de chômage

■ Cette tendance à la baisse a été relevée par les enquêtes annuelles réalisées par l'Office national des statistiques. Dans le détail, les chiffres indiquent que le taux a baissé à 9,9% en avril 2016 contre 11,2% en septembre 2015, avec une population au chômage estimée à 1,198 million de personnes.

Par Meriem Benchaouia

L'Algérie continue d'enregistrer une baisse du taux de chômage. Malgré la crise économique et les mesures d'austérité prises par le gouvernement, les indicateurs sociaux sont au vert. Pour preuve le taux de chômage a connu une diminution de 9,9% rien qu'en avril dernier, selon les chiffres donnés par l'ONS. Cette tendance à la baisse a été relevée par les enquêtes annuelles réalisées par l'Office national des statistiques. Dans le détail, les chiffres indiquent que le taux a baissé à 9,9% en avril 2016 contre 11,2% en septembre 2015, avec une population en chômage estimée à 1,198 million de personnes. En avril dernier, le nombre de la population active a atteint 12,092 millions de personnes contre 11,932 millions en septembre 2015. La population active est l'ensemble des personnes en âge de travailler et disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient en chômage. Quant à la population occupée (personnes ayant un emploi), elle a été estimée à 10,895 millions de personnes en avril dernier, composée de 8,83 millions d'hommes (81,1% de la population occupée) et de 2,06 millions de femmes (18,9%). Il est à constater que le taux de chômage a baissé essentiellement chez les hommes à 8,2% en avril 2016 (contre 9,9% en septembre 2015) tandis que chez les femmes, le taux de chômage a connu une quasi-stagnation en s'établissant à 16,5%. En outre, des disparités significatives sont observées selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme obtenu.



nu. Pour les personnes âgées de 25 ans et plus, le taux de chômage est de 7,5% avec un taux de 5,9% chez les hommes et de 13,7% chez les femmes. Quant au taux de chômage des jeunes âgés entre 16 et 24 ans, il a baissé à 24,7% en avril dernier (contre près de 30% en septembre dernier) avec 21,8% chez les jeunes hommes contre 40% chez les jeunes femmes. Par niveau de qualification, il est observé que la baisse enregistrée dans le taux de chômage a concerné davantage la population non qualifiée et celle pourvue d'un diplôme de la formation professionnelle que les universitaires. Le taux de chômage des personnes sans diplôme a baissé à 8,3% en avril dernier (contre 9,6% en septembre), celui des diplômés de la formation professionnelle à 12,1%, tandis que le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur s'est établi à 13,2% (contre

12,3% en septembre). Au sein de la population en chômage, il est à constater que 53,3% sont des personnes non diplômées (639 000 chômeurs), 24,1% sont des diplômés de la formation professionnelle (289 000 chômeurs) et 22,6% sont des universitaires (270 000 chômeurs). Par ailleurs, l'ONS indique que les chômeurs de longue durée (cherchant un emploi depuis une année ou plus) constituent 66,7% de la population en chômage. La part des chômeurs qui accepte des emplois inférieurs à leurs aptitudes professionnelles est de 71,6%, ne correspondant pas à leur profil pour 68,4%, des emplois pénibles pour 28,7% et des emplois mal rémunérés pour 73,1%. Une précision s'impose, les chômeurs sont les personnes qui ne travaillent pas, disponibles pour travailler et qui sont à la recherche d'un travail. Mais il existe également une population située dans le «halo du chôma-

ge», c'est-à-dire des personnes en âge d'activité (16 à 59 ans), qui déclarent être disponibles à travailler mais qui n'ont pas effectué des démarches pour chercher un emploi durant le mois précédant l'enquête effectuée par l'ONS, car elles pensent qu'il n'y a pas d'emploi ou qu'elles n'ont pas pu trouver un emploi par le passé, ou qu'elles ont déjà effectué des démarches pour trouver un emploi, et ce, avant avril 2016 (mois durant lequel l'ONS a mené son enquête). Cette catégorie de population a atteint 869 000 personnes en avril 2016 (dont près de 51% de femmes) qui se caractérisent par leur faible niveau d'instruction : 72,5% n'ont aucun diplôme alors que 61,5% n'ont pas dépassé le cycle moyen.

Le secteur du commerce est le plus grand employeur

La population occupée (près de 10,9 millions de personnes) est répartie entre 3,11 millions d'employeurs et d'indépendants et 7,58 millions de salariés ainsi que 192 000 aides familiaux. Le secteur public emploie 4,56 millions de personnes (42%) contre 6,33 millions dans le secteur privé et mixte (58%). En fonction du milieu de résidence, une population occupée de 7,33 millions de personnes travaille dans le milieu urbain contre 3,56 millions dans le monde rural. Selon le secteur d'activité (y compris les entités administratives), il est observé que celui du commerce et services est le plus grand employeur (61,7% de population active), suivi du secteur du BTP (16,6%), de l'industrie (13%) et de l'agriculture (8,7%).

M. B./APS

Rencontre régionale du RND à Béjaïa Plaidoyer pour le renforcement de la présence de la femme aux postes de responsabilité

Initiée par le bureau national du Rassemblement national démocratique durant deux jours au profit de 120 femmes militantes du parti venues de 16 wilayas de l'est du pays (Constantine, Annaba, Sétif, Jijel, Mila, Béjaïa, etc) au niveau de l'hôtel «Horizon bleu» à Tighramt, sur la côte ouest de Béjaïa, la rencontre régionale a été clôturée avec l'adoption d'une série de résolutions en faveur de l'amélioration de la vie de la femme au sein du parti. Celles-ci portent sur le renforcement de la présence de la femme au sein de la commission réflexion, et propagande, présentation de la loi électorale, la formation des militantes aux techniques de com-

munication, l'organisation de séminaires de formation sur les structures locales, la présence de la femme au sein de la commission statut et règlement intérieur, etc. Aussi, plusieurs thèmes ont été traités lors de la rencontre par des cadres du parti au niveau local et au niveau national tels que M^{me} Nadia Loudjertini, Fatma Gasmi, Abla Guerout, Souad Belaymen, Abla Khebbat, et Omar Boulifane et aussi par le secrétaire de wilaya du RND Kamel Bouchoucha qui était assisté par M^{me} Yamina Belaymen, professeur doctorante. Les thèmes des conférences ont porté sur «le rôle de la femme à travers l'histoire, son émancipation dans la vie active et poli-

tique, les techniques de l'information et de communication politique, ainsi que le cadre juridique de la femme, la législation algérienne, etc.». «Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation, selon le vœu du secrétaire général du parti au profit des femmes militantes du RND, lancé au mois de mars dernier par Ahmed Ouyahia, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme», dira M^{me} Khebbat. «Elle est le fruit des diverses rencontres restreintes que nous avons effectuées auparavant en vue d'arrêter une feuille de route et un programme d'action», ajoute-t-elle. «Nous avons initié une première rencontre entre certaines wilayas

de l'Est à Constantine, au cours de laquelle il avait été décidé de tenir une autre ici à Béjaïa», poursuit-elle. M^{me} Khebbat est revenue sur les réformes de la Constitution, notamment le code de la famille, ainsi que le projet de réforme du début de l'année qui a obligé les partis politiques à intégrer un taux de 30% de femmes au sein des listes électorales. Pour sa part, Kamel Bouchoucha, secrétaire de wilaya du RND, estime que «la femme doit avoir sa chance au même titre que l'homme pour occuper de hautes fonctions au sein de l'Etat et la formation lui permettra de se former et de postuler aux élections afin d'assumer des responsabilités».

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

Outre-mer le vote a déjà eu lieu

suite de la page Une

Pour tout dire quelqu'un qui en cette matière ne soit pas comme Barack Obama, qu'elles considèrent comme le pire président américain qui ait été donné au monde. Ainsi donc, les deux camps overseas, d'outre-mer, ont déjà fait leur choix, mais un peu au hasard, ou au flair, à moins que ce ne soit plutôt à leurs risques et périls, en tout cas sans recevoir préalablement de garantie que leur «candidat» sera bien tel qu'il s'est présenté à leur appréciation. Qui leur assure en effet qu'à l'usage celui-ci ne va pas se révéler un tout autre homme pour l'un, une toute autre femme pour l'autre ? Après tout ils se sont basés pour faire leur choix sur des discours de campagne, sur des promesses autant dire, dont on sait qu'elles n'engagent que ceux qui les croient. Reste que ces choix sont bel et bien faits, et mieux encore, déjà effectifs, tout au moins pour ceux qui sont impliqués dans les crises en cours du Golfe et du Moyen-Orient. Ceux qui tiennent pour Trump, bien entendu non pas pour ses beaux yeux mais par crainte de voir arriver aux commandes des Etats-Unis la très interventionniste Clinton, veulent emporter la décision sur le terrain avant que celle-ci ne soit élue, au cas où elle le serait. Et ceux qui au contraire n'espèrent plus qu'en elle pour redresser le cours de la guerre, ou plutôt des guerres, puisqu'il n'y a pas que le conflit syrien, encore qu'il soit central, n'ont d'autre possibilité que de s'arc-bouter dans la défensive les quelques mois qu'il reste avant qu'elle ne soit élue, si bien sûr elle doit l'être. Les premiers ont autant intérêt à précipiter les événements que les seconds à les ralentir, leur cours leur étant aujourd'hui nettement défavorable. Voilà pourquoi la guerre a redoublé d'intensité à Alep, où se joue son sort, les premiers voulant et pouvant reprendre la ville et les autres en conserver les poches qu'ils contrôlent encore, pour mieux repartir à l'assaut le moment venu, dans quelques mois si tout se passe bien pour eux. Voilà pourquoi aussi c'est le moment précis que choisissent les Houthis et les partisans de Salah pour proclamer la création d'un conseil présidentiel en charge provisoirement des affaires du pays, comme s'il n'existait pas déjà de président reconnu par la communauté internationale. Le lien entre ce qui se passe et à Alep et sur la scène yéménite est une évidence.

Bab el Oued

Un incendie ravage un immeuble de quatre étages

■ L'incendie n'a fait aucune victime. Toutes les familles vivant dans cet immeuble, qui est un centre de transit, ont été évacuées et sont actuellement hébergées dans une école dans l'attente de leur relogement.

Par Salem K.

Un incendie a ravagé un immeuble de quatre étages à la rue Adjissa Maamar (Bab el Oued) Alger, a-t-on constaté. L'incendie s'est déclenché à 21h12 dans un centre de transit constitué de deux étages, dont les séparations sont en bois ce qui a favorisé sa propagation à la toiture d'un autre immeuble, a indiqué un responsable de la Protection civile, le colonel Achour, par téléphone à l'APS. Toutes les familles ont été évacuées, selon le même respon-

sable. La Protection civile a mobilisé 17 engins, deux échelles et six ambulances équipées. Les éléments de la Protection civile ont trouvé au départ des difficultés à maîtriser l'incendie.

Les éléments de la Protection civile maîtrisent l'incendie

Les éléments de la Protection civile ont maîtrisé l'incendie qui a ravagé l'immeuble constitué d'un rez-de-chaussé plus deux étages, situé à la rue Adjissa Maamar à Bab el Oued (Alger), l'empêchant de se propager vers les immeubles alentour en attendant sa maîtrise totale, a-t-on constaté.

L'incendie n'a fait aucune victime et toutes les familles vivant dans cet immeuble, qui est un centre de transit, ont été évacuées et sont actuellement hébergées dans une école dans l'attente de leur relogement, a déclaré à l'APS le chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le commandant Saidj Belkacem.

Les éléments de la Protection civile ont trouvé des difficultés à maîtriser l'incendie à cause de la particularité de l'endroit et de l'immeuble dont les séparations sont en bois, a-t-il indiqué.

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, s'est déplacé sur les lieux et a donné des instructions pour prendre en charge ces familles dans l'attente de les reloger dans



PH/DR

Les plus brefs délais.

Bedoui promet de reloger les familles sinistrées

Le ministre de l'intérieur et des collectivités locales; Noureddine Bedoui; s'est rendu dans la nuit de vendredi à samedi dans la commune de Bab el Oued (Alger), lieu de l'incendie, où il a rencontré les familles sinistrées et leurs représentants.

Après avoir exprimé aux concernés son soulagement du fait qu'aucune victime n'était à déplorer, le ministre a souligné qu'«un recensement des familles concernées sera effectué le soir même pour que ces dernières soient relogées demain». Le ministre a donné des instructions au wali d'Alger Abdelkader Zoukhde pour prendre en charge l'opération de relogement, soulignant à cet effet que 74 000 logements sont en cours de réa-

lisation dans la capitale et qu'ils seront relogés dans les meilleurs délais. Il a également demandé aux familles de patienter le temps nécessaire que prendra cette opération. M. Bedoui a en outre rappelé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a donné des instructions dans ce cadre afin que tous les logements soient distribués aux concernés et ce, au niveau national et dans les plus brefs délais. S. K./APS

Dédiées aux chouhada à Boudjima Réalisation prochaine de deux stèles commémoratives

DEUX NOUVELLES stèles commémoratives dédiées aux martyrs de la guerre de Libération nationale seront réalisées prochainement au niveau des villages Agouni Oufkous et Ichetouanène relevant de la commune de Boudjima, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Tizi Ouzou, a-t-on appris du vice-président de l'Assemblée populaire communale. Les assiettes de terrain devant accueillir ces projets ont été dégagées au niveau des deux villages et les travaux de réalisation seront lancés «dans les jours à venir», a expliqué Lounès Goudjil, indiquant que l'inauguration officielle des monuments interviendra le 1^{er} novembre prochain. «Nous comptons réaliser des stèles au niveau de tous les villages de la commune en hommage aux chouhada qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de notre pays. Nous concrétisons ces projets en collaboration avec les comités de villages et les associations culturelles qui activent sur le terrain», a-t-il dit. Outre le cimetière des martyrs et le monument qui leur est dédié au niveau du chef-lieu de la municipalité, deux stèles ont été réalisées dans les villages Tarihant, Afir et Tikaâtine, a-t-il relevé. Avec ces deux nouvelles structures qui seront concrétisées en prévision des festivités marquant le 62^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, la commune de Boudjima comptera cinq stèles dédiées à la mémoire des 1 600 martyrs qu'a donnés la région entre 1954 et 1962, a précisé M. Goudjil. K. L.

Ecole des cadets de la nation de Laghouat

Rentrée scolaire : concours de sélection des élèves

Le concours de sélection des élèves en prévision de la prochaine rentrée scolaire a débuté samedi à l'Ecole des cadets de la nation de Laghouat relevant de la 4^e Région militaire (4RM-Ouargla), a-t-on constaté. Devant s'étaler sur six jours, ce concours permettra de sélectionner 200 cadets pour le cycle d'enseignement moyen et 200 autres pour le cycle d'enseignement secondaire, a précisé le chef du bureau de la communi-

tion, de l'information et d'orientation à l'Ecole des cadets de la nation de Laghouat, le capitaine Allali Mohammed Lahcen. Le concours se déroulera sur deux phases, à savoir un teste médical et un examen physique, supervisé par une commission désignée par le ministère de la Défense nationale (MDN), tandis que les examens écrits sont chapeautés par la direction locale de l'Education nationale, selon la

même source. L'Ecole des cadets de la nation de Laghouat compte actuellement 200 élèves répartis sur les classes de 1^{er} et 2^e années d'enseignement moyen, a indiqué le capitaine Allali Mohammed Lahcen, signalant que cet établissement est classé premier à l'échelle nationale s'agissant des résultats obtenus lors de l'année scolaire écoulée.

Khaled Ch.

M'sila

1 000 postes d'emploi générés par l'activité minière en cinq ans

L'activité minière a généré pas moins de mille postes d'emploi directs et indirects ces cinq dernières années à travers la wilaya de M'sila, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Le nombre des postes d'emploi dans les carrières d'agrégats et des gisements miniers est passé de 500 postes en mai 2011 pour atteindre en 2016 plus de 1 000 postes, a précisé la même source, estimant que l'activité minière dans la capitale du Hodna est en phase de constituer un «vivre

de plus en plus important dans la création d'emplois». Cette augmentation, due notamment à la demande accrue en agrégats, a conduit les stations de concassage et autres mines à tourner à plein régime pour répondre aux besoins de nombreux projets et chantiers d'habitat, de travaux publics et d'hydraulique engagés à travers la wilaya, a expliqué la même source. Les services de la wilaya ont également signalé que la production d'agrégats, de différentes proportions granulo-

métriques, est passée de 823 159 tonnes à 1 753 370 tonnes au premier semestre de l'année en cours, tandis que la production du calcaire pour ciment a atteint 5,4 millions de tonnes en 2016, contre 4,5 millions de tonnes en 2011. La production de l'argile pour ciment a également connu une augmentation sensible, passant de 345 000 à 387 000 tonnes pour la même période, alors que la production de l'argile destinée à la fabrication de brique a atteint, en 2016,

313 000 tonnes, contre 240 000 il y a cinq ans, a-t-on détaillé. La production du gypse, à travers les unités de la capitale du Hodna, est passée de 67 000 à 117 000 tonnes enregistrées cette année, a-t-on encore souligné, précisant que ces quantités sont destinées essentiellement à la cimenterie de Hammam Dhalaâ et également pour la production de briques, de carrelages et de tuiles par plusieurs autres entreprises de la wilaya.

Kheilil O.

Brexit

Chute historique de la confiance des Britanniques

LA CONFIANCE des consommateurs au Royaume-Uni a plongé comme jamais en 26 ans en juillet, après la décision britannique de quitter l'Union européenne (UE), a annoncé avant-hier l'institut GfK.

L'indice de confiance général mesuré par ce cabinet a chuté de 11 points en juillet par rapport à celui de juin, tombant à -12, ce qui signifie qu'une majorité de consommateurs est pessimiste. GfK avait déjà publié début juillet les résultats d'une enquête exceptionnelle réalisée du 30 juin au 5 juillet, juste après le référendum du 23 juin marqué par la victoire des partisans du Brexit.

Ce sondage avait déjà indiqué une chute de la confiance, mais les données diffusées vendredi, qui s'inscrivent dans le cadre des publications régulières de GfK, font état d'une dégringolade plus vertigineuse selon cette enquête réalisée du 1^{er} au 15 juillet auprès de quelque 2 000 personnes. «Les consommateurs britanniques font état d'un haut niveau d'inquiétude ce mois dans le contexte de Brexit. Nous constatons une chute importante de la confiance, attestée par la forte baisse dans toutes les composantes» de l'indice, a expliqué Joe Staton, chef des tendances des marchés chez GfK.

Dans le détail, le sous-indicateur le plus affecté a été l'opinion vis-à-vis de la situation générale de l'économie pour les 12 mois à venir, qui a subi un plongeon de 19 points, soit moins de 33 points. Les intentions d'achats de biens durables ont aussi reculé fortement, de 11 points soit moins 2 points, tandis que l'estimation de la situation financière personnelle pour les 12 mois à venir a reculé de 9 points dont moins 1 point. Par région, le moral général des consommateurs a été le plus affecté au Pays de Galles, avec un plongeon de 21 points de l'indice, dans le nord de l'Angleterre et en Écosse. La baisse a été beaucoup moins marquée dans le centre de l'Angleterre (-3 points), favorable au Brexit. M. Staton a toutefois souligné que l'indice général de confiance restait à un niveau relativement élevé en comparaison historique.

De nombreux analystes ont prévenu que la croissance du Royaume-Uni risquait de s'affaiblir dans les mois à venir du fait des incertitudes liées au processus de sortie de l'UE. Cette croissance était dynamique jusque-là, avec encore 0,6% de progression du produit intérieur brut enregistré au deuxième trimestre par rapport au premier.

Nabil S.

Insécurité alimentaire

Plus de 56 millions de personnes touchées à cause des conflits

■ Les conflits ont plongé plus de 56 millions de personnes dans des situations de crise ou d'urgence en insécurité alimentaire dont notamment des pays africains et arabes, selon un rapport de la FAO et du Programme alimentaire mondial (PAM) publié sur leur site web.

Par Mohamed K.

Les deux agences onusiennes alertent sur le sort de millions de personnes vivant dans 17 pays touchés par des conflits prolongés, et qui se trouvent actuellement en situation de «grave» insécurité alimentaire. Conformément aux termes utilisés par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), plus de 56 millions de personnes de 17 pays se trouvent dans des situations d'urgence en ce qui concerne leur niveau d'insécurité alimentaire.

A la tête de la liste des pays les plus touchés, le Yémen où 14 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population est confrontée à une crise alimentaire ou d'urgence selon le Cadre IPC. En Syrie, 8,7 millions de personnes, soit 37% de la population avant le début du conflit, ont un besoin urgent de nourriture, de nutrition et de renforcer leurs moyens d'existence. Au Soudan du Sud, la situation se détériore rapidement: 4,8 millions de personnes, soit 40% de la population, ont un besoin



Ph. > D. R.

urgent de nourriture, de nutrition et de renforcer leurs moyens d'existence, note le rapport.

Dans les pays sortant de longues périodes de troubles civils tels que la République centrafricaine et la Colombie, des millions de personnes sont toujours confrontées à des niveaux

élevés d'insécurité alimentaire. S'agissant des réfugiés syriens actuellement au Liban, 89% de personnes ont un besoin urgent de nourriture, de nutrition et de renforcer leurs moyens d'existence.

Le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, et

Ertharin Cousin, directrice exécutive du PAM, ont rappelé que «le Programme de développement durable à l'horizon 2030 considère la paix comme une condition indispensable au développement, et comme un résultat du développement en soi».

M. K.

Sommet de Johannesburg

Chinois et Africains vers un partenariat gagnant-gagnant

Les participants à la réunion des coordinateurs sur la mise en œuvre des actions de suivi du Sommet de Johannesburg du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), ont renouvelé avant-hier vendredi, leur volonté pour un partenariat stratégique, gagnant-gagnant, sino-africain, selon la déclaration finale des assises.

A l'issue de cette rencontre, les coordinateurs ont adopté une déclaration finale par laquelle ils renouvellent leur entière solidarité dans la mise en œuvre des initiatives dégagées lors du Sommet de Johannesburg, avec en priorité le partenariat industriel, notamment le renforcement des capacités de production des pays africains.

Les deux parties apprécient hautement les progrès enregistrés dans leur mise en

œuvre, et s'engagent de doubler les efforts pour une concrétisation globale des engagements fixés lors du dernier sommet de la FCSA. Chinois et Africains se réjouissent, par ailleurs de la conclusion de nombreux accords importants et des résultats tangibles dans concrétisations des outputs dudit sommet. Afin de se hisser à la hauteur de ces objectifs, les deux parties, selon la déclaration, doivent se tenir aux «cinq concepts de coopération», axés sur le développement partagé, intensif, vert, sûr et ouvert.

Plus de 300 participants, avec une représentation de très haut niveau, ont pris part à cette rencontre consacrée à l'évaluation des engagements pris lors du dernier sommet de la FCSA à Johannesburg décembre dernier. Le président chinois Xi Jinping avait alors

annoncé que son pays lancera dix grands projets de coopération en vue de booster la coopération entre les deux parties dans plusieurs secteurs, notamment, l'industrialisation, la modernisation de l'agriculture, les infrastructures, les services financiers, le développement vert, le commerce et la facilitation des investissements, la réduction de la pauvreté et le bien-être, la santé publique, les échanges entre les peuples, et la paix et la sécurité.

De ce fait, afin d'assurer la bonne mise en œuvre de ces initiatives, le président Xi avait révélé que la Chine va fournir un soutien financier de 60 milliards de dollars d'aide financière, incluant 5 milliards de prêts à taux zéro et 35 milliards de prêts à taux préférentiels.

Nidal T.

Face à l'affaiblissement du dollar

Les cours du pétrole en hausse à New York

Les cours pétroliers ont monté vendredi à l'aide d'un affaiblissement du dollar, interrompant de justesse une semaine de baisse continue face aux craintes renouvelées d'une surabondance persistante d'or noir dans le monde. Le cours du baril de référence (WTI), qui n'avait fait que baisser lors des six précédentes séances pour tomber au plus bas depuis trois mois, a repris 46 cents à 41,60 dollars sur le contrat pour livraison en septembre. «Le dollar baisse trop pour que les cours du pétrole puissent résister à la corrélation inverse entre les deux», a résumé Bob Yawger, de Mizuho Securities.

Le billet vert, dont la faiblesse profite aux cours de l'or noir car ils sont libellés en monnaie américaine et en deviennent moins coûteux, pâtit d'un chiffre très décevant sur la

croissance américaine trimestrielle, à seulement 1,2% du Produit intérieur brut (PIB) au deuxième trimestre. «Le marché du pétrole essaie une nouvelle fois de se ranimer à l'aide de la faiblesse du dollar, et cette fois cela semble fonctionner», a reconnu dans une note Matt Smith, de ClipperData, même s'il prévenait que, sur un autre plan, «cette grosse déception sur le PIB américain alimente les inquiétudes sur l'économie» et en conséquence pour la demande d'or noir. Au regard de sa chute des dernières séances, qui a fait perdre aux cours du WTI 20% de leur valeur par rapport à leur niveau de juin, le marché n'a enregistré qu'un rebond minime avant-hier vendredi. «Il s'agit essentiellement d'un rebond technique qui était inévitable», a expliqué Christopher Dembik, analyste chez

Saxo Bank. Mais «c'est un mouvement qui sera vraisemblablement éphémère puisque les fondamentaux du marché confirment encore le déséquilibre entre l'offre et la demande», même s'il se résorbe peu à peu, «et que les investisseurs commencent à s'inquiéter de l'évolution de la production pétrolière américaine», a-t-il prévenu.

Alors que la production des Etats-Unis n'a quasiment fait que décliner au premier semestre, donnant une lueur d'espoir au marché, elle donne des signes de rebond depuis quelques semaines. De plus, le nombre de puits américains en activité a encore un peu augmenté cette semaine, de trois unités, selon le décompte du groupe privé Baker Hughes.

Maissa B.

Aïn Defla

Cinq établissements scolaires réceptionnés à la prochaine rentrée

■ Au moins cinq établissements scolaires seront réceptionnés à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire dans la wilaya de Aïn Defla, a indiqué le wali, Kamel Abbas.



Par Ilham N./APS

«Ces établissements concernent 3 lycées et 2 collèges d'enseignement moyen (CEM)», a précisé M. Abbas dans une déclaration en marge de la cérémonie organisée en faveur des élèves des 3 cycles de l'enseignement qui se sont distingués par leurs résultats. La réception de ces nouvelles structures d'enseignement portera à 50 le nombre de lycées à travers la wilaya et celui des CEM à 106, a soutenu le wali, notant que toutes les conditions sont réunies pour un bon démarrage de l'an-

née scolaire 2016-2017 tant sur le plan humain que matériel. Le chef de l'exécutif a saisi l'opportunité de la cérémonie organisée en l'honneur des meilleurs élèves de la wilaya pour appeler à la conjugaison des efforts de la famille enseignante et des associations de parents d'élèves afin que le taux de réussite au baccalauréat enregistré cette année (57,22%) soit revu à la hausse d'ici quelques années. Inaugurant la liste des élèves récompensés lors de la cérémonie abritée par la maison de la culture Emir Abdelkader de la ville, la jeune Chaïma Arachiche (17

ans), détentrice de la meilleure moyenne au baccalauréat à l'échelle de la wilaya (18,59), a eu droit à des applaudissements nourris de la part du nombreux public présent en reconnaissance des efforts consentis. Aux anges, cette élève de la filière sciences expérimentales du lycée Emir Abdelkader de Khémis Miliana n'a pu retenir son émotion, se faisant «mitrailler» par les photographes qui ont tenu à immortaliser l'événement. Enlaçant sa mère assise à ses côtés, elle a insisté sur le fait que c'est cette dernière qui l'a le plus soutenue, faisant remarquer qu'elle

avait fait part de la bonne nouvelle à son père, souvent absent de la maison pour des considérations d'ordre professionnel, par téléphone. Le précieux sésame en poche, Chaïma ne sait pas quelle spécialité elle va suivre à l'université même s'il elle avoue avoir un penchant pour des études en médecine. «Pour le moment, je ne pense qu'à profiter des vacances et faire la fête avec la famille et les amis pour oublier les sacrifices endurés de longs mois durant», observe-t-elle. Madame Zoulikha, la mère de Chaïma, a, de son côté, insisté sur le fait que le résultat obtenu par sa fille est le fruit de «sacrifices», de «nuits blanches» et de «nombreuses privations», invitant les jeunes collégiens présents à la cérémonie à «marcher dans le sillage de sa fille en méditant son exemple de réussite». Parmi les lauréats du baccalauréat de cette année au niveau de la wilaya, 7 ont obtenu une moyenne de plus de 18 sur 20, 35 plus de 17 sur 20 et 83 autres ont vu leur moyenne dépasser le seuil de 16 sur 20, selon le directeur local de l'Education. S'agissant de l'examen de fin du cycle primaire, Mahmoud Fewzi Tebboune a fait état de 165 élèves issus de 55 établissements ayant obtenu une moyenne de plus de 9,5 sur 10 au moment où dans le cycle moyen 180 élèves ont obtenu une moyenne comprise entre 16 et 16,99 sur 20. I. N./APS

Batna

95 projets d'investissement approuvés depuis septembre dernier

Quatre vingt quinze projets d'investissement ont été approuvés depuis septembre dernier dans la wilaya de Batna, a indiqué le chef de l'exécutif local. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue jeudi soir à l'issue d'une rencontre d'évaluation sur l'état d'avancement des projets d'investissement, le wali Mohamed Salamani a précisé que les travaux ont été entamés pour la concrétisation de 84 projets validés, soutenant que les préoccupations liées au raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel sont prises en charge. En présence de 300 investisseurs conviés à cette rencontre, le responsable a ajouté que trois autorisations d'exploitation ont été accordées pour des projets relatifs au montage

des véhicules poids lourds, et la réalisation d'une unité d'isolateurs électriques, précisant que l'administration œuvre à accompagner ces investissements. La totalité des projets d'investissement approuvés devront générer pas moins de 7 400 postes d'emploi, a-t-on encore noté, rappelant que la wilaya de Batna est dotée de sept zones d'activités et trois zones industrielles, à côté d'un parc industriel implanté dans la commune d'Ain Yagout. Selon le responsable, les services concernés ont récupéré dix-neuf assiettes foncières octroyées pour des projets qui n'ont pas été concrétisés, soulignant que ce foncier industriel sera redistribué. Au cours de cette journée d'évaluation de l'état d'avancement des

investissements, des explications ont été fournies aux présents sur les conditions requises pour la validation de tout projet d'investissement, l'impact du projet sur l'environnement notamment. Le chef de l'exécutif local a appelé les investisseurs à mieux s'organiser et à constituer des associations de manière à faciliter la prise en charge de leurs préoccupations. La wilaya de Batna a pris l'initiative de désigner des facilitateurs devant accompagner les investisseurs dans la concrétisation de leurs projets à travers les 21 daïras, rappelle-t-on. Une initiative qui sera reconduite dans les 61 communes que compte la capitale des Aurès, a-t-on conclu.

Ali O./Agences

Oran

Dépôt des comptes sociaux 2015 de 3 000 entreprises

Les comptes sociaux 2015 de 3 000 entreprises ont été déposés à Oran depuis le lancement de l'opération en janvier 2016, a-t-on appris du préposé au Centre national du registre du commerce (Cnrc) à Oran. Cette opération annuelle, ciblant un total de 4 000 entreprises activant à Oran, enregistre actuellement une grande affluence des opérateurs économiques atteignant une moyenne de 300 par jour,

a indiqué à l'APS Moukhlis Nasri, en marge d'une rencontre de sensibilisation sur le dépôt des comptes sociaux organisée à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (Ccio). Lors de cette rencontre regroupant des opérateurs économiques, M. Nasri a affirmé que le Cnrc accorde plusieurs facilités dans le cadre de cette opération mobilisant 60% de son effectif pour l'accueil et l'orientation, le

samedi inclus, et réservant un bureau à cet effet au niveau de la Ccio, en plus de l'acceptation des chèques bancaires dans le dossier. Le préposé du Cnrc à Oran a également invité les entreprises n'ayant pas réuni la majorité des membres de l'assemblée générale à se diriger vers le tribunal compétent et le plus proche pour demander un prolongement du délai légal de dépôt des comptes sociaux. Au sujet des

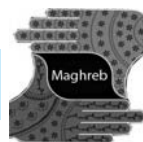
retardataires, il a rappelé que l'opération de dépôt des comptes sociaux de 2014 comptait près de 3 000 entreprises défaillantes qui sont appelées à s'adresser à la direction de wilaya du commerce pour le paiement d'une pénalité de 100 000 DA sous peine de voir leurs dossiers transférés à la justice qui se prononcera sur le montant de la pénalité.

F.T.

Bordj Bou-Arréridj Plus de 350 investisseurs mis en demeure dans la wilaya

UN TOTAL de 356 mises en demeure ont été adressées à autant d'investisseurs de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, pour «non concrétisation de projets», a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces mises en demeure ont été établies suite aux conclusions des investigations menées par un comité spécial, constitué de représentants de plusieurs secteurs, chargé de suivre les projets d'investissements validés, a précisé la même source, détaillant que 47 bénéficiaires de foncier industriel accusent un retard de production, et 309 investisseurs ont été invités à réactualiser auprès de la direction de l'industrie et des mines leurs dossiers d'investissement. La même source a ajouté que 13 projets d'investissement, devant être implantés dans les communes de Bordj Ghdir (6), Ain Taghour et El Anseur ont été annulés pour «non-respect du cahier des charges». Ces mesures viennent en application de la nouvelle politique de l'exécutif local visant à redynamiser l'investissement et à assainir la situation du foncier industriel en le mettant à la disposition «des investisseurs sérieux», comme l'a précédemment expliqué le chef de l'exécutif local Abdessaimie Saidoune. Après l'obtention du permis de construire, l'investisseur se doit de concrétiser son projet dans un délai de six mois, rappelle-t-on. Dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, pas moins de 156 actes de concession ont été attribués depuis le début de l'année 2016 ont souligné les services de wilaya.

R.R.



Les voix appelant à l'autodétermination du peuple sahraoui s'élèvent

L'étai se resserre autour Maroc

■ L'étai se resserre autour du Maroc dont l'isolement international se fait sentir de plus en plus après l'appel de l'UA à la nécessité pour le peuple sahraoui de jouir pleinement de ses droits légitimes. Et voilà que le Conseil de sécurité vient d'appeler, à son tour, à la nécessaire reprise des négociations entre Rabat et le Front Polisario afin de parvenir à l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Par Faiza O.

Le Conseil de sécurité a appelé, il y a deux jours, à la reprise des négociations entre le Front Polisario et le Maroc. Les membres du CS ont été unanimes quant à l'impérative relance des négociations directes entre les parties au conflit afin de parvenir à une solution politique qui pourvoie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le dernier sommet de l'UA (17-18 juillet à Kigali) a été une occasion pour l'organisation continentale de réaffirmer sa position immuable vis-à-vis de la cause sahraouie, appelant à l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Pour ce faire, le Conseil de sécurité a mis l'accent sur la nécessité de permettre à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) d'accomplir pleinement ses missions et de reprendre ses activités dans les plus brefs délais. «*Nous sommes prêts à répondre positivement à la demande du Secrétaire général et de son envoyé spécial (pour la relance des négociations), mais Christopher Ross nous a fait part des difficultés qu'il éprouvait à obtenir la coopération du Maroc pour la relance du processus des négociations*», avait déclaré mercredi le représentant sahraoui auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari.

Le Maroc se conforme à la résolution du Conseil de Sécurité

Le Maroc s'est conformé à la résolution du Conseil de sécurité concernant le retour de la Minurso dans les territoires sahraouis occupés, alors qu'il avait auparavant affirmé que sa décision était



«*souveraine et irréversible*». Les Nations unies avaient annoncé, la semaine écoulée, le retour du premier groupe de la composante civile de la Minurso à Laayoune occupée dans l'attente d'une reprise progressive de ses activités. Cependant, le Conseil de sécurité n'était pas parvenu, lors de sa dernière réunion, à fixer une date pour le retour du reste du personnel de la mission. Selon des rapports onusiens, la Minurso n'a pas encore repris ses activités en dépit de l'expiration des délais fixés à Rabat à cet égard. Le ministre d'Etat et conseiller à la présidence de la République sahraouie, El Béchir Mustapha, a souligné que la politique de retour par groupe de la composante de la Minurso auquel recourt le Maroc, est contraire à la décision du Conseil de sécurité. Le Maroc avait expulsé en mars dernier 75 membres de la composante civile de la Minurso en réaction aux déclarations du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, lors de sa tournée dans les camps des réfugiés sahraouis, dans lesquelles il avait qualifié la situation au Sahara occidental d'«*occupation*».

La partie sahraouie

Mauritanie

disponible à faire la «paix» avec le Maroc

Les autorités sahraouis ont exprimé leur disponibilité à faire la «paix» avec le Maroc, pour peu que ce dernier respecte les droits du peuple sahraoui.

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères avait déclaré que la partie sahraouie «*est disposée à faire la paix avec le Royaume du Maroc et à s'asseoir à la table du dialogue pour peu qu'il s'engage à respecter les droits du peuple sahraoui et les frontières de l'Etat sahraoui*». Concernant l'annonce par le Maroc de son intention d'adhérer

à l'UA, le ministre des Affaires étrangères sahraoui a écarté toute «*bonne intention*» ou toute «*volonté politique réelle*» de la part du Maroc, estimant que cette décision n'était autre qu'une «*manœuvre*» visant à gagner du temps au moment où le Maroc fait l'objet d'un isolement sur la scène internationale du fait du non-respect de ses engagements conclus avec la partie sahraouie, à savoir l'accord de paix de 1991, connu sous le nom de plan de règlement qui a donné naissance à la Minurso. «*Au plan interne, le Maroc s'adonne à une campagne de désinformation au sujet du retour des membres de la Minurso, faisant croire à l'opinion publique marocaine que son éventuelle adhésion à l'UA serait une victoire éclatante qui mènerait à l'expulsion de la République sahraouie*», a-t-il poursuivi. Il a ajouté que «*l'objectif de l'Union africaine consiste à rassembler les pays africains et non à les diviser, mais le Maroc s'emploie à travers sa tentative d'expulsion d'un Etat membre, en l'occurrence le Sahara occidental, à diviser l'Union*».

La commission de l'UA «*voudrait rappeler que l'Acte constitutif ne contient pas de disposition relative à l'expulsion d'un membre quelconque de l'Union*», conclut le communiqué de l'UA, a conclu jeudi un communiqué de l'UA. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes et donc éligible à l'application de la résolution 1514 du Conseil de sécurité portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc.

F. O./APS

Accord pour la reprise du travail en août dans une importante mine d'or

Le travail dans l'importante mine d'or de Tasiast en Mauritanie, dont la production est suspendue depuis juin, reprendra en août à la faveur d'un accord avec le gouvernement, selon un communiqué de la compagnie canadienne Kinross qui l'exploite via sa filiale mauritanienne. Tasiast Mauritanie Limited S.A. (TMLSA), la filiale de Kinross, «*a annoncé (...) que les opérations d'extraction et de traitement à la mine de Tasiast devraient reprendre leurs activités normales durant la première quinzaine du mois d'août*», selon le communiqué. Selon le texte, cette reprise fera suite à «*un accord sur un plan de Mauritanisation*» conclu entre TMLSA et le gouvernement mauritanien, ayant permis aux deux parties de résoudre «*la question*

des permis de travail des employés expatriés» de la com-

pagnie. Depuis la deuxième quinzaine de juin, la production d'or est suspendue à l'usine située à 250 km au nord de

Libye

Plus de 3 400 migrants secourus au large

PLUS de 3 400 migrants ont été secourus vendredi à bord de 34 embarcations de fortune au large des côtes libyennes, ont annoncé les gardes-côtes italiens, qui coordonnent les opérations dans cette zone. «*Coordination de 34 opérations de secours, plus de 3 400 vies sauvées*», ont annoncé les gardes-côtes sur leur compte Twitter. Environ 1 400 de ces migrants ont été secourus par des navires de la marine italienne patrouillant au large des côtes libyennes, les autres par des navires engagés dans l'opération navale européenne anti-passeurs Sophia et par des navires humanitaires. L'association SOS Méditerranée, dont le navire Aquarius a secouru 236 personnes, a publié sur Twitter les images de femmes pleurant et chantant de joie après leur sauvetage et témoigné de l'état de déshydratation des migrants même après moins d'une journée en mer. Jeudi, les gardes-

côtes avaient déjà annoncé avoir coordonné le secours de 1 095 migrants au large de la Libye. Si l'accord controversé avec la Turquie et la fermeture de la route des Balkans ont quasiment stoppé les arrivées en Grèce, le flux en provenance de l'Afrique de l'Ouest et de la Corne de l'Afrique en direction de l'Italie via la Libye se maintient. Selon le dernier bilan du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) établi avant ces dernières opérations de secours, plus de 89 000 migrants sont arrivés sur les côtes italiennes depuis le début de l'année, un total comparable aux 93 000 enregistrés entre janvier et juillet 2015. En revanche, le voyage a coûté la vie à plus de 3 000 migrants cette année, selon les dernières estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), essentiellement en Méditerranée centrale.

R.M.

Nouakchott, dans la région aurifère de Tasiast. Kinross avait expliqué avoir décidé cette interruption temporaire après une interdiction de travailler imposée le 17 juin par le ministère mauritanien du Travail aux expatriés n'ayant pas de «*permis de travail valide*», son porte-parole expliquant qu'elle ne pouvait plus assurer «*la sécurité du travail, des travailleurs*» et des installations en raison de cette interdiction. Le gouvernement mauritanien avait de son côté dénoncé l'arrêt de travail, parlant d'une mesure «*contraire à la loi*». Tasiast, exploitée depuis 2010 par Kinross, est l'une des principales mines d'or en Afrique de l'Ouest avec des réserves prouvées et probables de quelque 260 tonnes.

Kamel L./Agences



États-Unis

Après les conventions, Clinton et Trump s'écharpent

■ A 101 jours de l'élection présidentielle américaine, la démocrate Hillary Clinton et le républicain Donald Trump se sont écharpés à distance hier, chacun tentant de capitaliser sur l'effet médiatique des conventions de leurs partis respectifs.

Par Ali O.

Ces deux dernières semaines, républicains et démocrates ont formellement désigné leur champion pour conquérir la Maison-Blanche le 8 novembre, chacun à peu près aussi impopulaire que l'autre dans l'ensemble de la population américaine. Hillary Clinton, 68 ans, est entrée dans l'histoire à Philadelphie en devenant la première femme investie par un grand parti américain pour la présidentielle.

Hier, elle a exhorté ses compatriotes à ne pas céder au message populiste de son rival, leur proposant à la place un projet progressiste centré sur l'économie. Avec son colistier Tim Kaine, elle est partie hier de Philadelphie vers la «Rust Belt», ces régions désindustrialisées de l'ouest de la Pennsylvanie et de l'Ohio, afin de promouvoir le plan d'investissement qu'elle veut faire adopter si elle est élu dans les 100 premiers jours de son mandat – le plus grand depuis la Seconde guerre mondiale, selon elle. «Je vais apporter une attention particulière aux régions du pays qui ont été oubliées», a-t-elle déclaré lors d'un court meeting à

Philadelphie, en compagnie de son mari, Bill, dans un pur rôle de figuration, ainsi que de Tim Kaine et de son épouse, Anne Holton.

Elle a accusé l'homme d'affaires new-yorkais de faire des promesses creuses et a cherché à casser son image de réussite, rappelant que ses casinos avaient déposé quatre fois le bilan. Dans un cortège de plus d'une vingtaine de véhicules, dont deux autocars bleus sur lesquels étaient inscrits en grandes lettres le slogan de la campagne, «Plus forts ensemble», les couples Clinton et Kaine se sont d'abord arrêtés dans une usine de jouets à Hatfield, illustrant la priorité que l'éventuelle présidente Clinton accorderait à l'industrie manufacturière. Le même autocar a ensuite servi d'arrière-plan à leur dernière étape de la journée, un meeting en plein air à Harrisburg.

«Je ne reconnais pas le pays décrit par Donald Trump», a lancé Hillary Clinton dans la nuit chaude. «Je ne reconnais pas la méchanceté, l'intolérance, les vantardises, l'intimidation. Les Américains ne sont pas comme ça». Donald Trump a de son côté affirmé qu'il ne ménagerait plus sa rivale et qualifié le discours prononcé par Hillary Clinton



Ph. > D. R.

jeudi à la convention démocrate de «moyen», la traitant en outre de menteuse dans l'affaire de sa messagerie privée. «Je commence à être d'accord avec vous», a dit l'homme d'affaires de 70 ans à Colorado Springs, alors que ses partisans scandaient: «Enfermez-la!». «J'enlève les gants», a-t-il annoncé. «Trump va arrêter d'être gentil». Dénonçant la réalité imaginaire présentée selon lui par Hillary Clinton et le camp démocrate, il affirme que «les choses empirent» aux États-Unis.

«Nous allons arrêter d'accepter des réfugiés syriens aux États-Unis», a-t-il aussi lancé, en évoquant l'assassinat du prêtre

Jacques Hamel en France par des jihadistes mardi. L'homme d'affaires a mis le «retour à l'ordre public» au centre de sa campagne, promettant de serrer la vis de l'immigration et d'endiguer la criminalité, alors qu'une hausse des homicides est enregistrée dans certaines grandes villes américaines. Mais Hillary Clinton et Donald Trump souffrent tous deux du même problème: une majorité d'Américains a une image négative d'eux: 55% pour la démocrate et 57% pour le républicain, selon la moyenne des récents sondages. Les experts s'attendent à ce que le «soutien négatif», à savoir voter

contre un candidat plutôt que pour un candidat, joue un rôle important dans ce scrutin. De grands noms du parti républicain, comme l'ancien candidat à la Maison-Blanche Mitt Romney, ont publiquement indiqué qu'ils ne voteraient pas pour M. Trump. Les prochains jours donneront une idée de l'effet de la convention démocrate, impeccablement orchestrée malgré les protestations de délégués fidèles à Bernie Sanders, sur l'image de l'ancienne chef de la diplomatie.

Après la convention républicaine, Donald Trump avait rattrapé sa rivale dans plusieurs sondages. A. O.

Élection présidentielle américaine

Nouvelle cyber-attaque contre le parti Démocrate

Des responsables du parti démocrate américain ont affirmé hier avoir été la cible d'un nouveau piratage informatique, la campagne de Hillary Clinton se disant également victime d'une cyber-attaque, une semaine après une vaste fuite d'emails ayant en partie assombri la convention démocrate.

Le comité démocrate chargé de lever des fonds pour les élus du Congrès (DCCC) a fait l'objet d'un «incident lié à la cybersécurité», a révélé sa responsable nationale de communication, Meredith Kelly. «L'enquête est en cours. A partir des informations dont nous disposons, les enquêteurs nous ont indiqué qu'il y avait des similitudes avec d'autres faits récents, y compris le piratage du comité national démocrate» (DNC), a-t-elle précisé dans un communiqué.

Le DCCC est en train de renforcer la sécurité de ses réseaux et «coopère avec les forces de l'ordre fédérales concernant leur enquête en cours». L'équipe de Hillary Clinton a elle annoncé avoir été touchée par un piratage visant plus largement le parti démocrate: «Un programme d'analyse de données géré par le parti démocrate et utilisé par notre campagne ainsi que par diverses autres organisations a été touché lors du piratage du parti», a indiqué Nick Merrill, porte-parole de l'équipe de campagne de la candidate. «Le sys-

tème informatique de notre campagne est en cours de vérification par nos experts en sécurité informatique. Jusqu'à maintenant ils n'ont pas trouvé d'indications que notre système interne ait été compromis», a ajouté M. Merrill. Hier, le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, a déclaré sur la chaîne américaine CNN que WikiLeaks détenait «davantage de documents liés à la campagne de Hillary Clinton», laissant entendre qu'une nouvelle fuite pouvait être à prévoir. «Ils sont extrêmement intéressants», a-t-il ajouté. «Nous verrons en temps voulu ce qu'il en adviendra.» Le FBI s'est en tout cas penché sur les nouvelles révélations du DCCC: «Le FBI est au courant des informations de presse sur des cyber-attaques impliquant plusieurs organismes politiques, et nous travaillons pour déterminer la nature et l'étendue de ce piratage», a dit la police fédérale américaine dans un communiqué. La semaine passée, trois jours avant l'ouverture de la convention démocrate, WikiLeaks avait publié le 22 juillet près de 20 000 messages piratés des comptes de sept responsables du parti démocrate. Ces courriels montraient notamment la méfiance et le mépris de responsables du parti pour Bernie Sanders, l'ex-rival de M^{me} Clinton pour la primaire démocrate. M. Assange a refusé de révéler à CNN comment

Wikileaks avait obtenu les messages piratés, mais il a fait remarquer que le DNC avait déjà été prévenu que ses systèmes, compromis par des hackers, étaient vulnérables. «Les systèmes de sécurité du DNC et du RNC (comité national républicain) sont de véritables passoires», a-t-il souligné. Moscou est soupçonnée par des responsables démocrates ainsi que des agences spécialisées de la cybersécurité d'avoir cherché à influencer la campagne électorale en faveur du républicain Donald Trump en orchestrant cette fuite d'emails embarrassants. Le président Barack Obama n'a pas écarté cette possibilité cette semaine. Le Kremlin a catégoriquement démenti toute ingérence dans la campagne électorale américaine. Le FBI avait annoncé lundi l'ouverture d'une enquête sur le premier piratage ayant visé le parti démocrate. Le chef de la diplomatie américaine John Kerry a également évoqué le piratage des emails démocrates avec son homologue russe Sergueï Lavrov plus tôt cette semaine.

«Le secrétaire Kerry a souligné que cela fait un moment que nous sommes préoccupés par les activités de la Russie dans cet espace», c'est à dire la question du piratage informatique, a précisé Eric Schultz. «J'imagine que ça ne sera pas la dernière fois qu'ils en parlent.»



Points chauds

Purge

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques semaines certaines personnalités européennes avaient jugé opportun de tenter de réinitier une discussion sur une possible adhésion de la Turquie à l'UE. Une tentative qui aujourd'hui semble bien stérile au vu des exactions commises en ce moment même et depuis début juillet par le camp Erdogan contre la Turquie même. Profitant d'un coup d'État raté des militaires, le président turc a débuté une purge à grande échelle qui touche des milliers de personnes et tous les secteurs, qu'ils soient politiques économiques ou médiatiques. Tant et si bien, que même ses alliés les plus proches se sont autorisés à lui adresser quelques reproches. Des reproches que le maître d'Ankara n'est pas prêt d'accepter, surtout aujourd'hui qu'il est plus roi que président. En effet, Recep Tayyip Erdogan a rejeté vertement les critiques des Occidentaux inquiets des purges de masse en cours deux semaines après le putsch raté, leur conseillant de «se mêler de leurs affaires». À ce jour, plus de 18 000 personnes ont été mises en garde à vue à un moment donné, dont près de 10 000 sont poursuivies et placées en détention préventive, a dit le ministre de l'Intérieur hier, et 3 500 ont été libérées. Quelque 50 000 passeports ont été annulés, une «précaution contre le risque de fuite des terroristes», a précisé un responsable turc alors que la Turquie s'est installée dans l'état d'urgence pour trois mois. «Certains nous donnent des conseils. Ils se disent inquiets. Mêlez-vous de vos affaires!» a lancé Recep Tayyip Erdogan depuis son Palais présidentiel à Ankara. «Ces pays dont les leaders ne sont pas inquiets pour la démocratie turque ni pour la vie de nos citoyens et leur avenir, alors qu'ils sont tellement préoccupés par le sort des putschistes, ne peuvent pas être nos amis», a-t-il ajouté. Signe de la tension avec l'UE, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a estimé que l'accord entre l'Union et la Turquie pour freiner l'afflux de réfugiés en Europe de l'Ouest risquait d'échouer. Le président turc a toutefois fait un geste de bonne volonté en affirmant abandonner les poursuites en justice lancées contre des personnes accusées de l'avoir insulté. Un des leaders de l'opposition était notamment poursuivi, ainsi que plus de 2 000 autres personnes, selon des chiffres officiels. Reste à savoir si le comportement totalement égomaniaque d'Erdogan finira par entacher ses alliances les plus solides et si Washington qui a par exemple toujours plaidé avec ardeur pour une adhésion à l'UE de la Turquie commencera à réviser le soutien puissant qu'il a toujours montré au président turc. F. M.



Prévu pour le 13 août à Béjaïa

Le Holi Festival of Colours est de retour

■ La ville de Béjaïa s'apprête à accueillir le festival des couleurs le treize août à l'hôtel Les Hammadites à Tichy, au bord de l'eau sur la corniche. Cet événement organisé pour la deuxième année consécutive se veut une occasion pour passer d'agréables moments entre amis et une manière originale pour célébrer la beauté des couleurs. Il s'agit d'un festival organisé en Inde pour célébrer la fête des couleurs et on s'en est inspiré pour créer des moments de joie à Béjaïa.



Par Abia Selles

Inspiré d'un événement célébré en Inde, la fête des couleurs est de retour à Béjaïa.

Ce festival organisé l'an dernier à la plage de Saket à Béjaïa et qui offre aux participants la joie de la vie et la beauté des cou-

leurs a connu un franc succès lors de sa première édition. Suite à la grande affluence du public lors de cette édition, les organi-

sateurs de cet événement ont décidé d'organiser la deuxième édition le 13 août à l'hôtel Les Hammadites à Tichy, au bord de l'eau sur la corniche.

Ce festival qui sera une occasion pour célébrer la beauté des couleurs permet au public d'assister à une animation artistique de haute facture. De la musique, un concours de danse et d'autres activités artistiques sont au programme des organisateurs. Plusieurs artistes et associations sont attendus aussi pour participer à cet événement qui promet d'être grandiose. Au programme des tournois de beach tennis et beach volley ; des démonstrations de sports aquatiques (planche à voile, jet-ski, FlyBoard, kitesurf, ...) et des concerts de tech/deep house avec aux platines des jeunes talents comme Yane, ZackFreestyler et Nadia LDMN ; entre autres attractions (tobogans aquatiques, trampolines, baby-foot géant, parachute ascensionnel, ...). Le billet d'entrée au Festival donnant accès au complexe est à 2 000 DA, pour lesquels seront offerts le t-shirt et le bracelet officiels de l'événement et trois paquets (et

plus par la suite) de poudre Holi. Les points de vente à Alger seront aux magasins Sensation DVD du Sacré-Cœur et Aïn Allah, et ceux à Béjaïa seront à Elfeth Studio et YES - Yogourt Glacé. Il est à noter que chaque année, en Inde, on salue le printemps d'une manière bien originale : «Holi» est la fête des couleurs et représente une des festivités les plus importantes du pays. Pendant cette fête, on ne célèbre pas seulement le passage de l'hiver au printemps, mais aussi le triomphe du Mal par le Bien - et tout ceci se fait d'une façon haute en couleur. Les gens se jettent de la poudre intensément colorée et l'utilisent afin de se peindre. On s'est inspiré de cet événement en Algérie vu le sens qu'il porte et les moments qu'il offre aux participants. **A.S.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Cinémathèque d'Alger
31 juillet :
Projection du long-métrage de fiction *Le Sommeil d'hiver* de Nuri Bilge Ceylan (Turquie, 2014)
Hôtel Les Hammadites à Tichy
13 août :
Holi Festival of Colours est de retour
Centre des Conventions d'Oran
18 août :
Le rappeur l'Algérino sera en concert
Ville de Tizi Ouzou, commune de Souamaâ
Jusqu'au 31 juillet :
Festival itinérant Raconte-Arts.
Esplanade de Riad El Feth
Jusqu'au 4 août :
La manifestation cinématographique «Ciné plage» offre des projections filmiques intéressantes
Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)
Jusqu'au 9 août à 20h :
Présentation d'un spectacle de la troupe indienne Beyond Bollywood.
Maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki de Mostaganem
Jusqu'à la fin du mois de juillet :
Exposition de peinture «25e anniversaire du décès de Mohammed Khadda».
Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)
Jusqu'à la fin du mois de juillet :
Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, etc.

Les musées nationaux publics d'Alger

Des sorties enrichissantes proposées au public

Si les sites balnéaires sont particulièrement recherchés durant la saison estivale, les musées offrent l'occasion de sorties aussi agréables qu'enrichissantes. On associe trop souvent les musées aux saisons froides. Pourtant, cette vision commence à changer et les établissements accueillent un peu plus de visiteurs en été que par le passé. Il s'agit d'Algériens résidant en Algérie et allant visiter une autre ville ou région du pays. Mais on compte aussi de plus en plus d'émigrés venus passer leurs vacances en Algérie. Le plus souvent, ces visiteurs se présentent en famille. C'est une tendance qui mérite d'être encouragée et les musées nationaux publics sont tout disposés à accueillir ces visiteurs saisonniers, en leur offrant à découvrir diverses facettes du patrimoine culturel national.

Les collections dont disposent ces institutions reflètent la richesse historique et culturelle de l'Algérie accumulée au cours des siècles et comprennent des œuvres de valeur universelle relevant de différentes disciplines : sculpture, mosaïque, bijouterie, armurerie, tapisserie, numismatique, peinture, etc. Actuellement, le ministère de la culture s'attache à dynamiser ce secteur et lors de la clôture du Mois du patrimoine, le 18 mai dernier, le ministre, Azzedine Mihoubi, avait invité les journalistes culturels à une visite guidée dans deux musées publics nationaux d'Alger : le Musée d'art moderne et contemporain et le Musée des antiquités et des arts islamiques dans lesquels se déroulaient des manifestations importantes. Soulignant les relations entre la culture et l'économie, thème de la dernière édition du

Mois du patrimoine, le premier responsable du secteur avait appelé les médias à contribuer à l'essor des musées. Il avait déclaré à cette occasion : «Il y a un manque flagrant quant à la promotion des activités des musées en Algérie, nous allons redoubler d'effort sur ce point afin de réconcilier l'Algérien avec le musée ; nous comptons même généraliser cette démarche sur les médias locaux.» En visite de travail à Guelma, le 20 juin dernier, Azzedine Mihoubi a annoncé qu'il rencontrera prochainement son homologue de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat pour concrétiser les dispositions de la convention signée en 2015 entre les deux secteurs. Il s'agit globalement d'intégrer dans l'activité touristique la promotion des sites du patrimoine et l'activité culturelle.

Disponibles en novembre prochain dans les bacs

Des inédits des Pink Floyd dans un coffret collector

Les Pink Floyd vont sortir plusieurs morceaux inédits dans un imposant coffret collector retraçant les premières années du légendaire groupe de rock britannique, a annoncé jeudi, leur label, Sony Legacy Records.

«The Early Years - 1965-1972» sera mis en vente le onze novembre et comprendra pas moins de 27 CD offrant notamment des titres rares et des performances en live des Pink Floyd. Parmi les chansons qui figurent dans ce coffret, une vingtaine n'avaient jamais été sorties jusqu'à présent. Certaines ne sont toutefois pas inconnues pour les fans: le groupe jouait en effet souvent des morceaux

originaux peu connus lors de ses concerts.

Parmi ces titres inédits figure «Vegetable Man», écrit en 1967 par le membre fondateur Syd Barrett, qui avait quitté le groupe peu après en raison d'une maladie mentale. La chanson n'a jamais été commercialisée même s'il était possible de trouver des enregistrements pirates. Selon le manager des Pink Floyd Peter Jenner, le bassiste du groupe Roger Waters ne voulait pas sortir cette chanson, qu'il considérait trop sombre et inachevée.

Roger Waters avait lui aussi quitté le groupe en 1985, jurant qu'il ne voulait plus rien avoir à faire avec les Pink Floyd. Mené par

David Gilmour, le groupe a sorti en 2014 ce qu'il a présenté comme son dernier album, «The Endless River». Le coffret sur ces premières années, qui sera accompagné de sept livres, dont six seront vendus séparément en 2017, ne couvre pas la période la plus faste des Pink Floyd.

L'album «The Dark Side of the Moon», sorti en 1973 et en partie inspiré par les problèmes mentaux de Syd Barrett, reste l'un des plus vendus de tous les temps avec 45 millions de copies écoulées. Et l'album «The Wall», sorti en 1979, est aussi souvent classé parmi les meilleurs de tous les temps.

R.I.

Ligue 1 (mercato d'été)

Record de transferts pour le RCR, le CRB déroge à la règle

■ La période du mercato d'été de la Ligue 1 Mobilis de football, clôturée dans la nuit de jeudi à vendredi à minuit avec plus de 160 transferts effectués, a permis à des clubs de réaliser une véritable purge, alors que d'autres ont opté pour la stabilité, à 21 jours du coup d'envoi de la compétition.

Par Reda D.

En dépit des difficultés financières énormes auxquelles sont confrontées les formations de l'élite, certaines se sont montrées très actives sur le marché des

Selon son l'agent Federico Pastorello **Trois offres pour Slimani**

FEDERICO PASTORELLO, l'agent italien de l'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne (Div. 1 portugaise de football) Islam Slimani a évoqué vendredi trois offres parvenues à son joueur en vue d'un éventuel transfert cet été. «Slimani dispose de trois offres. Il est prêt à répondre à ces offres et relever un nouveau défi», a affirmé Pastorello au journal sportif «Record». Il s'exprimait en réaction à un article paru jeudi dans A Bola, affirmant que Slimani était déçu par son agent. Selon Record, Slimani (28 ans) a eu deux propositions qui sont de l'ordre de 20 millions d'euros, tandis qu'une troisième est de 15 millions+5 autres en bonus. Le Sporting, lui, attend une offre à hauteur de l'ancienne clause libératoire qui était de 30 millions d'euros et ayant expiré le 15 juin. La formation anglaise d'Everton est la dernière à se manifester pour tenter de s'offrir le buteur de l'équipe nationale. Les Toffees ont proposé 15 millions d'euros mais seraient prêts à revoir à la hausse cette offre. L'entraîneur néerlandais d'Everton Ronald Koeman, tient beaucoup à Slimani et le considère comme la recrue «idéale» capable de remplacer Lukaku en cas de départ de ce dernier, ou de l'épauler en attaque. Le président du Sporting, Bruno de Carvalho a déclaré à maintes reprises que le club était toujours prêt à garder Slimani la saison prochaine, si aucune équipe ne s'alignerait sur la clause fixée, d'autant plus que le calendrier des Lisboètes, engagés en Ligue des champions, sera chargé.

Bilal L.



Ph. > D. R.

transferts, déboursant des sommes faramineuses. Le nombre des transactions effectuées dans ce sens a confirmé l'instabilité qui marque les clubs algériens depuis plusieurs saisons, selon les observateurs. La palme d'or revient au RC Relizane, au CS Constantine et au nouveau promu le CA Batna, dont les effectifs ont connu une véritable remue-ménage avec 16 engagés pour le RCR et 13 pour les deux formations de l'Est. Toutefois, le RC Relizane pourrait voir son opération de recrutement rejetée en bloc suite à la décision prise par la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) de lui interdire le recrutement pour «non-paiement de salaires de joueurs». La formation de l'Ouest, qui s'est vu infliger aussi une défalcation de trois points, a le

droit de faire appel de cette décision. L'USM El-Harrach, qui a engagé 12 joueurs, est également interdite de recrutement mais la commission de discipline de la LFP a accordé au club un délai de 20 jours pour assainir sa situation financière sous peine d'une défalcation de trois points. Le NA Hussein Dey, le MC Oran et le DRB Tadjenanet suivent de près avec 12 joueurs recrutés pour chacune de ces formations. L'ES Sétif, considérée comme l'un des plus gros budgets de la Ligue 1, est restée fidèle à ses traditions durant chaque été avec pas moins de 9 joueurs recrutés. Disqualifié de l'actuelle Ligue des champions d'Afrique, l'Aigle Noir n'a pas motivé ses dirigeants à opter pour la stabilité en engageant ces joueurs et en libérant 11 dont le capitaine Mourad Delhoum, parti au MCO.

Un été très calme au CRB

La JS Kabylie et le MC Alger ont décidé à leur tour de faire le grand ménage en recrutant 10 nouveaux joueurs chacun, comme ce fut le cas d'ailleurs à la veille du précédent exercice. La JS Saoura, vice-championne d'Algérie, a engagé 7 joueurs pour en libérer trois seulement, avec en ligne de mire une participation historique à la prochaine édition de la Ligue des champions.

Le CR Belouizdad reste sans doute le club le plus stable de la Ligue 1 au cours de ces dernières saisons. Pour ce mercato estival, sa direction a recruté cinq éléments seulement. Le Chabab qui a terminé la saison 2015-2016 au pied du podium, a opté pour

la stabilité en gardant notamment l'ossature de son effectif.

Le club de Laâquiba a frappé un bon coup lors des dernières heures du marché des transferts en s'offrant le gardien international olympique Abdelkader Salhi en provenance de l'ASO Chlef pour deux saisons. Les deux autres promus, l'USM Bel-Abbès et l'Olympique Médéa, n'ont pas été très actifs sur le marché comparativement au CAB en engageant respectivement 8 et 7 éléments. Côté départs, c'est le CSC qui a fait forte impression en se passant des services de pas moins de 14 éléments, tout comme l'USM Alger. Suivent le MCO et le NAHD avec 13 et 12 joueurs libérés respectivement.

R. S.

Foot - JO 2016

«Aucune équipe ne nous fait peur» affirme Aït Athmane

Le milieu international olympique algérien Rachid Aït Athmane a indiqué que la sélection des moins de 23 ans abordera le tournoi olympique de football à Rio de Janeiro sans aucun complexe et avec la ferme détermination de passer au second tour de la compétition. «On part à chances égales avec les trois équipes du groupe. On n'a peur d'aucune équipe. Après, c'est sûr que le Portugal et l'Argentine partent favoris, ce sont deux grandes nations de football mondial. Certes, notre mission s'annonce ardue mais nous allons donner le maximum. Je pense que si on joue à notre véritable niveau, ça devrait pas-

ser», a déclaré Aït Athmane à l'APS. Au tournoi de Rio, l'équipe algérienne a hérité d'un groupe D relevé composé du Honduras, de l'Argentine et du Portugal. Les hommes d'André-Pierre Schürmann débiteront la compétition le 4 août contre le Honduras, puis affronteront l'Argentine le 7 avant de conclure contre le Portugal le 10 du même mois. Pour le joueur du Sporting Gijon, le premier match contre le Honduras est très important pour la suite du tournoi. Un résultat positif est plus qu'indispensable dans l'optique de la qualification. «Nous allons affronter une équipe du Honduras très physique. Il va fal-

loir répondre présent sur le terrain et remporter les duels. Le groupe va tout faire pour remporter cette première rencontre», a-t-il affirmé. «On a très bien travaillé lors des deux derniers mois notamment à Sidi-Moussa et en Espagne. Je pense que nous sommes au meilleur niveau de notre forme. J'espère qu'on va faire un bon tournoi», a-t-il ajouté. Figurant parmi les trois joueurs professionnels évoluant à l'étranger et convoqués pour renforcer l'équipe en vue du tournoi olympique, Aït Athmane est conscient de la mission qui l'attend à Rio. «On attend beaucoup de moi comme on en attend de toute l'équipe. Je vais essayer de don-

ner le meilleur de moi-même et être à la hauteur de la confiance du staff technique. Je vais aider l'équipe à aller le plus loin possible dans le tournoi», a-t-il promis. Interrogé sur son arrivée dans l'équipe olympique, le joueur de Gijon n'a pas caché sa satisfaction de s'être rapidement intégré dans le groupe grâce à ses coéquipiers. «Mon intégration s'est très bien déroulée grâce à mes coéquipiers qui m'ont bien accueilli, après, sur le terrain, je donne toujours le meilleur de moi-même pour répondre aux attentes du coach. C'est encourageant pour la suite», a-t-il conclu.

R. S.

Ligue 1 française/Lyon

Ghezal relégué en réserve, écarté pour le match du Benfica

L'AILIER international algérien de l'Olympique Lyon (Ligue 1 française de football) Rachid Ghezal a été appelé à s'entraîner avec l'équipe réserve du club rodnanien et n'a pas été retenu pour le match amical dimanche face au Benfica (Div. 1/Portugal), rapporte vendredi le site spécialisé Foot Mercato. La décision «pourrait être liée aux difficultés concernant l'éventuelle prolonga-

tion du contrat du joueur algérien» qui court encore jusqu'en 2017, ajoute la même source. Entamées depuis plusieurs mois, les négociations entre l'OL et Ghezal pour une prolongation de contrat n'ont pas abouti. Cité lundi dernier par le site Foot N.1, le président lyonnais Jean-Michel Aulas a affirmé qu'il avait décidé de mettre Ghezal sur la liste des joueurs transférables. Toutefois, le premier

responsable de l'OL a souligné qu'il n'avait reçu aucune offre pour Ghezal. Révélation de l'OL lors de la deuxième partie de l'exercice précédent (8 buts et 7 passes décisives) Ghezal est pisté par certains clubs, notamment en Angleterre, mais sans offres officielles. L'entraîneur de l'OL, Bruno Genesio, a indiqué vendredi qu'il avait «un dossier en suspens, c'est Rachid Ghezal».

R. D.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Football/Transfert

Des propositions d'Angleterre et d'Espagne pour Bougherra



L'ANCIEN défenseur de l'équipe algérienne de football Madjid Bougherra, en fin de contrat avec la formation émiratie d'Al-Fujairah, a reçu des propositions d'Angleterre et d'Espagne en vue d'un éventuel transfert. «Madjid a des propositions d'Angleterre et d'Espagne, pour l'heure il se laisse le temps de les étudier sereinement», a affirmé samedi l'un des conseillers du joueur, Nabil Khelladi, au site spécialisé Foot

Mercato. Bougherra (33 ans) a fait l'essentiel de sa carrière en tant que joueur en France et en Angleterre avant de tenter une expérience aux pays du Golfe, d'abord avec Lekhwiya (Qatar) puis avec Al-Fujairah (Emirats arabes unis) qu'il avait rejoint en 2014. «Tant que je sens encore mes jambes, je continuerai à fouler les pelouses», avait-il indiqué en mai dernier à l'APS, en marge de la phase finale de la Copa Coca-Cola, tournoi réservé aux jeunes de moins de 15 ans. Durant les deux saisons passées avec Al-Fujairah, l'ancien joueur des Glasgow Rangers (Ecosse) a disputé 43 matchs pour deux buts inscrits. Bougherra avait mis fin à sa carrière avec la sélection à l'issue de la dernière CAN-2015 disputée en Guinée équatoriale. Il compte 70 sélections pour 4 buts marqués.

Racim S.

Maroc/23 Sahraouis de Gdeim Izik

La cour de cassation renvoie l'affaire devant une juridiction civile

SIX ans après l'incarcération des 23 Sahraouis de Gdeim Izik à Rabat-Salé et 3 ans après leur condamnation à de très lourdes peines par un tribunal militaire, la cour de cassation marocaine a renvoyé l'affaire devant un tribunal civil, a-t-on appris samedi auprès d'une source proche des Sahraouis. «La cour de cassation marocaine a annoncé, mercredi 27 juillet 2016, la cassation du jugement des 23 condamnés du groupe de Gdeim Izik et le renvoi de l'affaire devant une juridiction pénale de droit commun, la cour d'appel de Rabat», a indiqué l'Association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique dans un communiqué. Elle a rappelé que les pourvois en cassation ont été déposés au lendemain même du jugement du 17 février 2013, et qu'il a «fallu presque 6 ans depuis leur incarcération à Rabat-Salé, à plus de 1000 km de leur pays, le Sahara occidental occupé par le Maroc, et plus de 3 ans depuis leur condamnation à de très lourdes peines (de 20 ans à perpétuité) par un tribunal militaire, au cours d'un procès qui les a condamnés sans preuve, si ce n'est des aveux extorqués sous la torture». «C'est un premier succès dont nous ne pouvons que nous féliciter, même si nous ne sommes pas naïfs, le moment choisi n'est pas anodin : à deux jours du rituel discours du Trône, gageons que l'annonce de cette cassation sera mise à profit par le roi pour faire valoir l'excellent fonctionnement de la justice du royaume, la juste mise en œuvre de la loi», a

affirmé l'association de soutien aux Sahraouis, un peuple en attente depuis 40 ans de l'organisation d'un référendum d'autodétermination. L'AARASD reste cependant prudente en soulignant que si les termes exacts de l'arrêt de la cour ne sont pas encore connus, «nous pouvons imaginer que tous les prétextes vont être cherchés pour en limiter la portée». Elle a exigé comme première conséquence de cet arrêt la libération «immédiate» des 23 prisonniers dans l'attente de la suite de la procédure et leur comparution devant la juridiction de droit commun qui doit «constater et dire qu'ils ne sont pas coupables des faits qui leur ont été reprochés et d'annuler purement et simplement les condamnations prononcées». Cette association, basée à Paris, a rappelé que les condamnés de Gdeim Izik sont des prisonniers politiques, arrêtés, jugés et condamnés «sur la seule base de leurs aveux obtenus sous la torture». «Ils sont incarcérés depuis près de 6 années pour leur seule opinion favorable à l'indépendance du Sahara occidental et pour leur lutte pacifique afin d'obtenir la mise en œuvre du référendum d'autodétermination», a-t-elle ajouté. Pour elle, sans attendre la nouvelle procédure et son issue, «ils peuvent et doivent être mis en liberté provisoire», affirmant que les maintenir en prison «constituerait une fois de plus un acte contraire aux principes du droit international».

Hania G./APS

Désastre humanitaire à Alep



Loumis

Djalou@hotmail.com

Boghar (Médéa)

Sept morts et de nombreux blessés dans le renversement d'un autobus

■ L'autobus, qui transportait des citoyens ayant assisté à une waada organisée dans la commune voisine d'Ouled Hellal, a dérapé, dans une descente, avant de finir sa course dans un ravin.

Par Fella C.

Sept personnes ont trouvé la mort et vingt-huit autres ont été blessées, dont certains se trouvent dans un état critique, suite au renversement d'un autobus en début d'après-midi à la sortie de la ville de Boghar, sud de

Médéa, selon la Protection civile. L'autobus, qui transportait des citoyens ayant assisté à une waada organisée dans la commune voisine d'Ouled Hellal, a dérapé, dans une descente, avant de finir sa course dans un ravin, provoquant le décès, sur place, de quatre personnes, a indiqué à l'APS le lieutenant

Abdelkrim Benfahsi. Trois autres passagers de l'autobus sont décédés après avoir succombé à leurs blessures, suite à leur transfert vers l'hôpital de Ksar-el-Boukhari, a ajouté l'officier de la Protection civile, précisant que certains blessés graves ont été admis au service des soins intensifs vu leur état. F. C.

Syrie

Des «dizaines de familles» quittent le secteur assiégé d'Alep

DES «DIZAINES de familles» qui étaient assiégées ont quitté le secteur rebelle d'Alep, dans le nord de la Syrie, en empruntant l'un des couloirs humanitaires ouverts par le gouvernement, rapporte l'agence officielle Sana. L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a rapporté également la sortie samedi d'«un nombre de civils» du secteur Est assiégé de la

métropole syrienne à travers un passage dans le quartier de Salaheddine. «Des dizaines de familles sont sorties le matin des quartiers Est d'Alep à travers les couloirs (...) ouverts pour évacuer les citoyens assiégés par les groupes terroristes (rebelle dans le jargon du régime)», a indiqué Sana. «Les soldats les ont accueillies et les ont trans-

portées dans des bus en direction d'abris temporaires», a précisé l'agence. L'agence signale également que des combattants ont rendu leurs armes, sans en préciser le nombre. Dans le secteur rebelle d'Alep, se trouvent assiégés depuis le 17 juillet quelque 250.000 habitants qui manquent de nombreux produits de base.

K. L.

Bagarre dans une prison en Inde

Deux prisonniers saoudiens tués

DEUX PRISONNIERS d'origine saoudienne en Inde ont été tués par d'autres prisonniers, après avoir tué un compagnon de cellule indien, dans la prison centrale d'Imphal, capitale de l'Etat de Manipur (nord-ouest), a annoncé la police locale. «Les deux prisonniers saoudiens ont attaqué et tué un compagnon de cellule. D'autres prisonniers les ont alors attaqués à leur tour et les ont tués», a déclaré à la presse P. Dungal, directeur général adjoint de la police de l'Etat. Les deux hommes, Sushak Yusuf Ahmed et Abdul Salam, attendaient leur procès après avoir été arrêtés en 2013 pour avoir tenté d'entrer dans le pays sans papiers. L'homme qu'ils ont tué était membre d'une tribu de la région. On ignore la raison de l'attaque. Deux gardes et un responsable de la prison ont également été blessés en tentant de séparer les combattants. Le gouvernement saoudien a dit attendre un rapport d'enquête des autorités indiennes. L'Etat de Manipur, frontalier de la Birmanie, est depuis longtemps le théâtre de violences séparatistes, avec une vingtaine de groupes locaux combattant pour plus d'autonomie ou pour l'indépendance.

K. L.